



Inondation Arc Méditerranéen

Etat d'avancement des Plans de Prévention des Risques Inondation

Mise à jour Avril 2020

ÉTAT D'AVANCEMENT DES PPRNI

DEFINITION

L'indicateur présente pour chaque commune des départements ARCMED, l'état d'avancement des procédures PPRNI. Ainsi nous pouvons spatialiser la politique de prévention menée dans chaque commune face au risque inondation et dégager les territoires où des efforts restent à faire.

DONNEES UTILISEES ET METHODE

Bases de Données

Emprises communales et départementales de l'IGN, version 2019.

Données indicateurs de l'ONRN : La base Gaspar, mise à jour directement par les services instructeurs départementaux, réunit des informations sur les documents d'information préventive ou à portée réglementaire en matière de gestion des risques naturels. La dernière mise à jour de la base de données date de janvier 2019.

Méthode de création de l'indicateur et de la carte associée

Dans un premier temps nous récupérons les données Excel de l'indicateur réalisé par l'ONRN à l'échelle nationale. En appliquant des filtres nous gardons uniquement les données qui correspondent aux communes situées dans les départements ARCMED. Grâce à une jointure basée sur le code commune INSEE nous insérons la donnée sur l'état d'avancement des PPRNI au sein de la couche commune de l'IGN. Enfin nous faisons une analyse thématique pour spatialiser et rendre visible l'information.

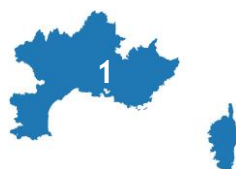
La carte réalisée représente donc pour chaque commune, l'état d'avancement des procédures PPRNI.

L'ensemble des traitements effectués pour réaliser les cartes ont été fait sur le logiciel libre QGIS.

LIMITES ET PRECAUTIONS

Données

L'examen de la BD GASPARD permet de constater qu'elle est inégalement renseignée et mise à jour. Ainsi pour certaines communes, aucun champ ne permet de statuer sur l'état d'avancement de la procédure PPRNI. Bien que l'exhaustivité et l'homogénéité de ces informations ne soient pas totalement acquises, il a été considéré, et la confrontation avec des données locales semble le confirmer, que l'information relative à leur état d'avancement permet de dresser un bilan factuel d'autant plus précis et fiable que l'on va de périmètres départementaux, régionaux et de bassin versant vers le périmètre national.



Avec la méthode retenue, il n'est pas possible de prendre en compte la diversité de situations qui peut exister au sein même d'une commune. Un traitement préalable s'avère nécessaire et conduit à considérer le PPRNI le plus avancé. Ceci peut se traduire par des approximations. A titre d'exemple, une commune peut être considérée comme dotée d'un PPRNI approuvé, alors que celui-ci ne concerne qu'un cours d'eau mineur de la commune et qu'il n'existe pas de PPRNI approuvé sur le cours d'eau majeur.

D'autre part, les anciennes procédures PSS, R111-3 et PER approuvés, encore parfois seules procédures présentes sur certaines communes, ont été dénombrées en tant que PPR approuvés, sans distinction avec les procédures PPRN postérieures à loi Barnier. Or, bien que constituant déjà des outils de prévention et valant PPRN, elles ne présentent pas systématiquement des prescriptions réglementaires et n'ont donc pas toujours la portée du PPRN pour réduire la vulnérabilité des enjeux exposés.

Usage

L'indicateur donne l'état d'avancement des procédures PPRNI dans chaque commune concernée par le risque inondation. Il peut permettre de comparer des territoires entre eux vis-à-vis des politiques de prévention mises en œuvre, afin de dégager des priorités d'actions de prévention.

Résultats

- **Sur les 15 départements prioritaires de l'Arc Méditerranéen, 89 % des communes** des départements ARCMED possèdent un PPRNI (3 322 communes sur 3 703) :
 - 1 637 communes ont un PPRNI approuvé.
 - 89 communes ont un PPRNI prescrit depuis moins de 4 ans.
 - 187 communes ont un PPRNI prescrit depuis plus de 4 ans.
 - 1 790 communes n'ont pas de PPRNI.
- **Sur les 23 départements de l'Arc Méditerranéen, 50,4 % des communes des départements ARCMED** possèdent un PPRNI (3 322 communes sur 6 595) :
 - 2 841 communes ont un PPRNI approuvé.
 - 159 communes ont un PPRNI prescrit depuis moins de 4 ans.
 - 322 communes ont un PPRNI prescrit depuis plus de 4 ans.
 - 3 273 communes n'ont pas de PPRNI.





Date de rédaction de la fiche indicateur

Avril 2020





Avancement des PPR Inondation

Indicateur ONRN (2018)

